

**Consultation fédérale – Prise de position du canton de Neuchâtel
Crédit d'engagement pour l'indemnisation des prestations de trafic régional voyageurs (TRV) pour les années 2022-2025**

Madame la Conseillère fédérale,

La demande de prise de position du 7 octobre 2020 concernant l'objet susmentionné nous est bien parvenue et nous vous en remercions. Dans le projet de message mis en consultation, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) propose d'allouer un crédit à hauteur de 4,398 millions de francs pour la période 2022-2025. Nous saluons la Confédération pour son engagement fort au titre de transports publics régionaux performants. Il s'agit là d'un élément central pour l'atteinte des objectifs climatiques. Nous émettons les remarques suivantes sur les besoins futurs de la branche.

Décarbonisation des transports publics

Les objectifs climatiques fixés par la Confédération imposent le renouvellement rapide des flottes de bus avec des consommations plus faibles en énergies fossiles. Bien que le Conseil fédéral indique qu'il serait anticipé de procéder à un chiffrage spécifique et une intégration de besoins dans la demande de crédit d'engagement TRV 2022-2025, nous estimons qu'il convient d'être attentif aux besoins conséquents à venir. Au même titre, la mise aux normes LHand nécessitera des besoins importants.

Effets Covid

Les recettes devraient rester plus faibles durant une longue période en raison de la crainte et changements d'habitude des usagers ou usagères des transports publics. Un retour à la normale dans les transports publics n'est pas envisagé avant fin 2023. Le Conseil fédéral propose de solliciter un nouveau crédit complémentaire en cas nécessité, nous saluons cette intention.

Moyens estimés et alloués

Les besoins estimés par la Confédération pour les 4 années sont de 4,462 millions de francs alors que le crédit d'engagement proposé s'élève à 4,398 millions de francs. Nous nous interrogeons sur la finalité de cette adaptation à la baisse et du message ambivalent que cela peut donner. Néanmoins, en soulignant l'importance d'une rallonge fédérale au crédit-cadre en cas de nouvelles pertes de recettes liées à l'évolution de la pandémie Covid-19, nous pouvons soutenir le crédit d'engagement proposé de quelque 4,4 milliards de francs.

En vous remerciant de l'attention portée à ces lignes, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'expression de notre haute considération.

Neuchâtel, le 21 décembre 2020

Au nom du Conseil d'État :

La présidente,
M. MAIRE-HEFTI

La chancelière,
S. DESPLAND